Envoyé en préfecture le 03/06/2025
Reçu en préfecture le 03/06/2025
Publié le
ID : 001-210100780-20250428-DE_014_2025-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 14-2025

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt-cinq,
En exercice :	**18**	Le 28 avril
Présents :	**10**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**15**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2025

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR -– Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA — Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA - Marie-Julie SENEZE

Absents ayant donné procuration : Jocelyne BLAZER (procuration à M. MEDA) - Sandrine SHAW (procuration à Mme ALTHERR) - Xavier MAIRE (procuration à M. PETER) - Nolwenn SUDAN (procuration à Mme SUDAN) Cyrielle CHAMOT (procuration à Mme CAJARAVILLE ORTIGUEIRA)

Absents : Corentin RINALDI - Cédric HERNALSTEENS - Nicolas JAN

Secrétaires de séance :

Objet : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après délibération, sont nommées secrétaires de séance : Mme Patricia ALTHERR et Mme Françoise SUDAN

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 28 avril 2025

Le Maire,

Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX * DEPARTEMENT DE L'AIN *